

Bulletin d'adhésion 2025-2026

LES AMIS DE LA MUSIQUE EN VENDOMOIS

Direction Thomas Tacquet - Fondateur Amaury du Closel †

www.amis-musique-vendomois.org

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ **Ville :** _____

Téléphone : _____

Courriel : _____

Adhère à l'association « les Amis de la musique en Vendômois » pour la saison 2025-2026, à titre de :

- Membre actif individuel : 20 €
- Membre actif couple : 30 €
- UTLV, UTLRD : 10 €
- Membre bienfaiteur individuel* : 50 €
- Couple bienfaiteur* : 70 €

Date et signature :

* Le statut de membre bienfaiteur ou de membre donateur vous permet de bénéficier d'un reçu fiscal ouvrant droit à une déduction d'impôt à hauteur de 60% à 75% du don, en application de l'article 200 1^{er}- f du CGI pour les particuliers et 238 bis 1^{er}-e pour les entreprises. Votre don sera affecté aux prochaines actions des Amis de la Musique en Vendômois relevant de ses domaines d'expertise, à savoir la culture et la musique sur le territoire.

Bulletin et règlement (à l'ordre de : « les Amis de la Musique en Vendômois ») à renvoyer à :

Amis de la Musique en Vendômois
1 hameau de Rochambeau
41100 Thoré-la-Rochette